

---

Adresse de la société populaire de Bray-sur-Seine, qui annonce avoir redoublé de zèle et de courage à la nouvelles des noirs complots tramés contres la représentation nationale, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bray-sur-Seine, qui annonce avoir redoublé de zèle et de courage à la nouvelles des noirs complots tramés contres la représentation nationale, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 548-549;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20835\\_t1\\_0548\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20835_t1_0548_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

réunis contre nous, cessent donc, d'avoir recours à ces travaux qui ne sont que bassesse et qu'ils appellent politique. Qu'ils sachent nous combattre au-dehors, ne pouvant plus rien au-dedans; nos frères d'armes sont là, et c'est là qu'ils vaincront.

Que l'honneur d'avoir encore une fois, sauvé la patrie, Citoyens représentans, soit le prix que vous offrent vos frères, vos amis, de vrais républicains! Continuez, restez plus que jamais attachés, ralliés autour de ce faisceau indestructible que vous avez serré de manière à ce que ni le temps ni les factieux réunis aux despotes couronnés ne pourront jamais le délier. C'est de là que vous verrez les vrais amis de la liberté combattre, vaincre ou mourir avec vous. Oui! C'est là que dans ces tems d'orage nous vous admirons, et c'est là qu'après la victoire, vous recueillez les palmes, les bénédictions de la grande famille que vous aurez rendue au bonheur qui lui est préparée. Vous en priez avec elle et ce souvenir sera la plus douce récompense pour les pères de la patrie.

Vive la République! Vive la Montagne. »

NOEL (*maire*), BACHELIER père (*secrét.*).

### j

[*La Sté popul. de Vézelize, à la Conv.; 4 germ. II*] (1).

« La scélératesse ne connaît donc plus de termes, et les têtes encore dégoûtantes des coupables ne peuvent réprimer les fureurs des conjurés! et leurs complots toujours déjoués presqu'aussitôt que conçus ne leur ôtent pas l'espoir de ramener à l'esclavage un peuple ivre de Liberté!

Les insensés! ils espéraient nous ravir en un instant le fruit de cinq années de combats et de travaux, de constance et de privations! C'est à travers des flots de sang, c'est sur les cadavres des pères du peuple qu'ils tentaient de relever le trône. Eh bien! c'est en frappant de tels monstres en quelques lieux, sous quelques masques qu'ils se trouvent, que le glaive de la loi doit affermir la Liberté.

Représentants, l'inflexible sévérité est un devoir, l'indulgence serait un crime, le peuple est debout, il vous contemple et dans le calme que lui inspire et le sentiment de la force et sa confiance à la Convention qui ôte jusqu'à l'idée même de conspiration, et la Patrie sera encore une fois sauvée.

C'est à votre vigilance que la République doit son salut plein de reconnaissance pour le nouveau bienfait, les sans-culottes de la commune de Vézelize jurent de nouveau de se tenir constamment ralliés à la Convention comme leur unique boussole, ils jurent une haine éternelle aux tyrans, aux factieux; ils vous invitent et vous conjurent à rester à votre poste, jusqu'à ce que le triomphe de la Liberté ou la mort soit le terme des travaux des vrais Français. S. et F. »

BOUDOT (*présid.*), ALBA (*secrét.*).

« P. S. — Nous déposons sur l'autel de la Patrie les offrandes de nos commettants, dès

(1) C 298, pl. 1036, p. 10 B<sup>4n</sup>, 10 germ.

l'époque de la Révolution; ils n'ont eu que l'ambition de ne le céder en dévouement à aucun de leurs frères. Fiers des sacrifices qu'ils ont fait à la chose publique et dont nous joignons ici l'état, ils ne vous le rappellent aujourd'hui, que pour vous assurer de ceux qu'ils sont prêts à faire. Leur fortune, leur vie sont depuis longtemps dévoués à la cause de la Liberté. » (1).

### k

[*Le distr. de La Châtre, à la Conv., s. d.*] (2).

« Citoyen président,

La satisfaction des administrateurs du district de La Châtre, au département de l'Indre, est à son comble d'apprendre que la Convention vient encore de déjouer les projets liberticides de nos ennemis communs, des partisans des rois et des tyrans. Que nos vertueux représentants venoient enfin de sauver une dernière fois la République et de mettre dans le trébuchet les chefs de ce complot abominable. Courage, Chers amis du Peuple, faites une justice éclatante des traîtres vous aurez bien mérité de votre Patrie. »

PASQUIER, DESAINTHORENT, DELAPORTE, LUIT (*secrét.*), SIMERI.

### l

[*La Sté popul. de Bray-sur-Seine à la Conv., s. d.*] (3).

« Magnanimes Montagnards,

La Société profondément indignée d'horreur des noirs complots tramés contre la représentation nationale, a redoublé de zèle et de courage. La conjuration parricide dévoilée par le Comité de salut public a fait frémir les vrais républicains, les amis de la patrie. Mandataires infidèles, perfides, espérez-vous que le peuple s'insurgeroit pour servir vos criminels et infâmes projets. Tremblez scélérats, vous vous estes trompés : le peuple jouit journellement des bienfaits de la révolution, il ne manquera pas de gratitude, il ne sacrifiera pas sa liberté, pour recevoir les chaînes de la tyrannie et de l'esclavage. Il demande que ces monstres qui veulent détruire le peuple par le peuple disparaissent eux-mêmes du sol de la liberté.

Par votre énergie, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie; fondateurs de la République, restez à votre poste, jusqu'à ce qu'elle soit affermie; ne descendez de la Montagne que lorsque les tyrans et les traîtres auront été exterminés. Recevez les sermens que nous faisons de ne jamais reconnaître d'autre point de ralliement que la Convention et de marcher à sa voix contre tous ses ennemis.

Vive la République! Vive la Montagne! »

TESTART, COLMES-DAUGÉ, BLANCHET, TURPIN fils, BLANCHET, RAGON, NARASSAT, TURPIN père, BERGERON, CUISSARD l'aîné, GRISSIN, BESSE fils,

(1) Voir ci-après, n° 17. Ce P.S. est daté du 8 germ. et signé BERTIER-DUMONT (commissaire).

(2) C 298, pl. 1036, p. 14.

(3) C 299, pl. 1050, p. 9.

BERTHELOT, DEVOUGES, Nicolas DROT, Ambroise CAJON, SOGNOT, JARRY, DEGASCQ, GAUDAIRES, WABLE, AUXERRE, BÉNARD, BILL, ROBERT, CAJOS, DIDIER, DÉOUSSE, GIRAUD (*présid.*), CUISSARD (*sans-culotte*), CROSNIER (*secrét.*), VIOLAINE (*secrét.*, Montagnard), DEGASCQ fils.

m

[*Le distr. de Cany, à la Conv., 6 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

L'or corrupteur des despotes coalisés contre la liberté aura donc encore coulé en vain! Les machinations infernales des conspirateurs, leur profonde scélératesse n'auront encore été funestes qu'au despotisme dont ils étoient les infâmes agens! Au lieu d'un trône, ils n'auront donc élevé qu'un échafaud où ils porteront leurs têtes conspiratrices.

Les monstres! ils méditoient le plus horrible des assassinats! ils vouloient plonger un poignard parricide dans le sein de la représentation nationale. Qu'elles tombent donc au plutôt leurs têtes scélérates, que les bruits de leur chute retentisse par toute l'Europe! qu'il fasse pâlir tous les traîtres; qu'il leur annonce avec effroi le châtement terrible réservé à leurs pareil!

Législateurs, vous serez donc encore une fois proclamés les sauveurs de la patrie. Conservez l'attitude ferme et imposante que vous venez de prendre dans ces circonstances périlleuses, et toutes les factions sont réduites au silence, elles sont anéanties.

Vous aussi, sentinelles infatigables du Sénat français, continuez à remplir avec autant de zèle que d'intrépidité, la tâche pénible qui vous est confiée; et que les Comités de salut public et de sûreté générale en saisissant le fil de tous les complots ne cessent pas de bien mériter de la patrie. Salut, et mort aux traîtres et aux conspirateurs. »

F. FIQUET (*présid.*), VARLEY (*agent nat.*),  
MALLET (*secrét.*).

o

[*La Sté popul. d'Essonnes, à la Conv. ; s. d*] (2).

« Courageux et intrépides représentants d'un peuple vraiment digne d'être libre,

La Société populaire d'Essonnes vous présente aujourd'hui d'une voix unanime le témoignage du nouveau droit que vous avez acquis à sa confiance et à son estime en dévoilant le complot affreux qui devoit nous replonger dans les fers.

Cette Société, en vous invitant à rester à votre poste, où la vengeance due à l'outrage fait aux droits naturels de l'homme vous appelle plus que jamais, vous félicite aussi sur les mesures vigoureuses que vous avez prises pour atteindre jusques aux moindres ramifications de cette abominable trame.

(1) C 298, pl. 1036, p. 13.

(2) C 299, pl. 1050, p. 13. L'extrait des délibérations qui l'accompagne est daté du 30 vent. et indique les noms des deux rédacteurs désignés par la Sté : Aubry et Joannes.

Vous sçavez, braves Montagnard, qu'étant sur le point d'épurer de nouveau notre Société, il n'y sera maintenu que des vrais Républicains, que des hommes qui sauront toujours vous faire un rempart de leurs corps, et mourir percés de coups avant qu'il soit porté la moindre atteinte à aucun des vrais patriotes qui siègent sur l'auguste Montagne.

Restez à votre poste et que votre fermeté au milieu des plus grands orages étouffe nos lâches ennemis.

Périsse les traîtres, les modérés et les agents des despotes et vivent à jamais les destructeurs des tyrans et les fondateurs de la République une et indivisible. »

AUBRY (*commissaire*), JOANNES (*secrét.*).

p

[*Le départ. de la Creuse, à la Conv., 5 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Nos cœurs ont été soulevés d'indignation et d'effroi au récit déchirant de la nouvelle conjuration ourdie contre notre Liberté et la Représentation nationale, c'est-à-dire contre toute la République! Grâces immortelles soient rendues à votre vigilance et aux fortes mesures que votre sagesse vient de prendre pour repousser le complot le plus liberticide que nous ayons encore éprouvé. Cette leçon cruelle doit achever de dessiller tous les yeux contre les espérances des corrupteurs, contre le masque des intrigants, contre les astuces des orateurs qui ne cherchent à nous séduire que pour nous aveugler, et nous renverser ensuite.

Ce n'est point par l'éclat des procédés, la singularité du style et des habillemens, le luxe des pensées que nous devons nous prononcer en Républicains. C'est par l'exactitude à nos devoirs, à nos serments, à nos fonctions, à la surveillance qui nous est confiée autour de nous. C'est par notre attachement aux bons principes, notre haine active et impitoyable contre tous les plus petits conspirateurs, de quelque genre qu'ils soient, et contre tout ce qui peut nuire aux progrès et à la réussite de la Révolution. Malheur à ceux qui composent avec la malveillance.

Livrons-nous donc désormais tous entièrement à la chose publique, à la vengeance d'un peuple malheureux et trop longtemps outragé par le despotisme par les nobles et par les prêtres. Ne quittons pas d'une ligne la marche et le chemin révolutionnaire, si nous voulons terrasser tous nos ennemis et nous élever à la hauteur de la République. Braves libérateurs, Législateurs purs et vertueux, n'abandonnez vos postes que quand le souverain jouira par vos travaux d'une tranquillité aussi glorieuse que méritée.

Nous vous félicitons du dernier service inappréciable que vous venez de nous rendre. Nous vous jurons union indissoluble, fidélité, défense et sûreté jusqu'à notre dernier soupir. Proscrivons les rois; chassons-les de la surface de la terre qui est lasse de les porter ;

(1) C 298, pl. 1036, p. 17.